



COMPETITION DE SURFCASTING

REGLEMENT SPORTIF

Version du 12 janvier 2017



SOMMAIRE



1 REGLES GENERALES

- 1 Athlètes concernés
- 2 Participation
- 3 Règles particulières
- 4 Les équipes

2 LE CIRCUIT

- 1 Comité d'organisation
- 2 Type de manifestation
- 3 Clubs et concours membres
- 4 Ajout de clubs

3 RESULTATS ET CLASSEMENTS

- 1 Résultats
- 2 Classement par manche
- 3 Classement Général

4 DISCIPLINE

- 1 Incidents lors d'un concours
- 2 Décision comité d'organisation

5 RECOMPENSES

- 1 Places récompensées
- 2 Récompenses

6 SPONSORS

- 1 Recherche
- 2 Engagements Comité d'organisation du C.T.F.

1 REGLES GENERALES

- 1 Athlètes concernés
Tous les types de licence fédération sont valables, compétition ou loisir.
Toutes les fédérations sont les bienvenues (nations).
Licences concernant le surf casting uniquement (Pas de rivière ou autre)

2 Participation

L'inscription au Colmic Tour France implique l'inscription au concours organisateur.

Le montant de l'engagement au Colmic Tour France est fixé à 20 euros par concours et par équipe pour l'édition 2017.

L'équipe ne pourra pas s'inscrire sans s'inscrire au concours support.

L'engagement au Colmic Tour France implique la totale acceptation du règlement suivant.

3 Règles particulières

Les tailles minimales des poissons seront mises à la disposition des pêcheurs.

Chaque concours a ses règles bien spécifiques et les participants au Colmic Tour France devront s'y soumettre.

4 Les équipes

Les équipes voulant participer doivent impérativement être constituées de pêcheurs licenciés dans leur fédération respective.

La présentation de la licence pourra être demandée lors de l'inscription.

2 LE CIRCUIT INTERNATIONAL

1 Comité d'organisation

Le comité organisateur est composé des trois responsables de clubs ainsi que du responsable Colmic Tour France de chaque club.

Il est composé comme suit :

- Mr Moreau (Club de Miramas)
- Mr Cape (Club de SETE)
- Mr Frondutti (Club de Hyères)
- Mr Bachevalier (Responsable Colmic Tour France)

Il est le seul à pouvoir statuer en cas d'incident.

2 Type de manifestation

Le Colmic Tour France est une compétition en duo. Les équipes doivent être constituées de deux pêcheurs.

Chaque pêcheur pouvant pêcher avec maximum deux cannes en action de pêche. Il ne sera pas accepté qu'un seul pêcheur fasse la compétition avec quatre cannes.

3 Clubs et concours membres

- LSCS (Sète) Trophée Languedoc Surf Casting Sète
- SLCM (Miramas) Trophée Argiolas
- CPSH (Hyères) Trophée Pellicier

Le Colmic Tour France est une Compétition composée de ces trois manifestations. Cette Compétition peut être amenée à évoluer et intégrer de nouveaux clubs partenaires au fil du temps.

Chaque concours est souverain, le Colmic Tour France ne pourra pas intervenir dans le déroulement et la gestion de celui-ci.

4 Ajout de clubs

L'ajout d'un nouveau membre devra faire l'unanimité au sein des clubs déjà membres. Toute demande sera traitée et discutée au sein du comité directeur.

Tout club peut, s'il le désire, se retirer du circuit mais devra le faire en fin de saison. Le comité directeur pourra trouver un autre club pour le remplacer.

3 RESULTATS ET CLASSEMENTS

1 Résultats

Les résultats de chaque concours seront connus à l'issue de chaque concours. Ils seront mis en ligne et publiés au plus tôt par le comité directeur du C.T.F.

Après chaque concours, le classement sera établi et actualisé.

2 Classement par manche

Le classement C.T.F. sera calculé de la façon suivante :

Classement général fin de concours manche 1 (exemple) :

NOMS EQUIPE	POIDS TOTAL POINTS	CLASSEMENT CONCOURS	CLASSEMENT MASTER'S
FRONDUTTI PASTORE	6,756 KGS 6756 POINTS	1ER	NON INSCRIT
PAUZIE DOMINON	6,430 KGS 6430 POINTS	2EME	1ER
GILLET PELLICER	6,120 KGS 6120 POINT	3EME	NON INSCRIT
MOREAU AJOUIC	5,400 KGS 5400 POINTS	4EME	NON INSCRIT
THION REY	5,100 KGS 5100 POINTS	5EME	2EME
THALASSA SARRET	4,800 KGS 4800 POINTS	6EME	NON INSCRIT
CAPE CAPE	4,300 KGS 4300 POINTS	7EME	3EME
FERRARI CANGIONI	3,800 KGS 3800 POINTS	8EME	NON INSCRIT

Comme indiqué dans cet exemple, le classement sera effectué seulement sur les équipes engagées dans le circuit et plus précisément dans le concours support.

Les résultats seront contrôlés par le responsable C.T.F. Du Club organisateur.

3 Classement Général

Le classement général C.T.F. ressemblera à ceci :

NOMS EQUIPE	RESULTAT MANCHE 1	RESULTAT MANCHE 2	RESULTAT MANCHE 3	RESULTAT FINAL
1er THION REY	2	2 (JOKER)	1	3 POINTS (2+1)
2eme CAPE CAPE	3	8 (JOKER)	2	5 POINTS (3+2)
3eme PAUZIE DOMINON	1	7	14 (JOKER)	8 POINTS (1+7)

Le classement se fera sur les deux meilleures manches du circuit, autrement dit, les deux meilleurs résultats.

En cas d'égalité au nombre des points, l'équipe ayant fait le plus grand nombre de manches du C.T.F. sera déclarée gagnante. Par exemple, si une équipe fait deux manches et l'autre les trois, celle qui a fait les trois sera déclarée vainqueur.

Si les deux équipes ont le même nombre de manches, le poids total des poissons pêchés sur le total des manches viendra les départager.

En cas d'égalité au poids, le nombre de prises valides sera tenu en compte (Les prises techniques ne seront pas comptabilisées).

4 DISCIPLINE

1 Incidents lors d'un concours

Toute équipe exclue lors d'un concours sera exclue du classement C.T.F. dudit concours. Il pourra toutefois participer aux autres manches du circuit sans être pénalisé.

Le comité directeur n'interviendra pas dans la décision du club recevant concernant d'éventuelles sanctions.

Chaque club organisateur est souverain lors de l'organisation de son concours.

2 Décision comité d'organisation

Le comité d'organisation prendra les décisions qu'il jugera nécessaires pour le bon fonctionnement de la compétition.

Les sanctions peuvent aller du simple avertissement à l'exclusion définitive et irréversible de toute participation au circuit C.T.F.

5 RECOMPENSES

1 Places récompensées

Les places récompensées au Colmic Tour France seront les trois premières places.

Toutefois, en fonction du nombre de lots disponibles, le C.T.F. pourra récompenser plus d'équipes.

Les photos du podium pourront être utilisées par le C.T.F. pour faire la promotion de la compétition.

2 Récompenses

Des coupes ou trophées seront distribués aux trois premières équipes.

La première équipe sera récompensée d'un partenariat d'un an avec la société Colmic lui faisant bénéficier d'avantages sur le matériel de la marque dont les termes lui seront communiqués après la remise des prix pour des raisons de confidentialité.

Les trois premières équipes seront dotées d'un abonnement d'un an au magazine Cot&peche et d'une inscription offerte au Colmic Day de l'année suivante par personne.

Le classement définitif ne pourra être effectué qu'à la fin du circuit et donc les récompenses seront distribuées ce jour là.

Le comité d'organisation s'engage donc de quelque manière que ce soit à faire parvenir les lots aux équipes concernées de la manière qu'il jugera la plus appropriée.

6 SPONSORS

1 Recherche

La gestion du sponsoring du C.T.F. Est réservé exclusivement aux membres du comité directeur du C.T.F.

2 Engagements Comité d'organisation du C.T.F.

Le comité directeur du C.T.F. s'engage à faire la promotion des produits de ses sponsors. Il pourra utiliser son image pour communiquer sur tous les supports qu'il pourra atteindre.